



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.71/2001/8 (SUM)
20 novembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion commune CEE/Eurostat sur la gestion
de la technologie de l'information en statistique
(Genève, Suisse, 14-16 février 2001)

Point i) : Impact de l'entreposage de données sur la gestion des services de statistique

RAPPORT DE L'ITALIE

Soumis par l'Institut statistique national italien (ISTAT)¹

COMMUNICATION LIBRE

RÉSUMÉ

1. L'évolution de la législation européenne en matière de statistique, l'augmentation de la demande d'informations, la nécessité d'alléger les contraintes qui pèsent sur les personnes interrogées dans le cadre des enquêtes statistiques et les innovations continues dans le domaine de la technologie de l'information sont à l'origine des changements d'ordre organisationnel opérés dans les instituts nationaux de statistique des États membres de l'Union européenne. Ces faits nouveaux appellent un changement de mentalité de la part des statisticiens de ces instituts, avec des incidences sur les méthodologies et l'organisation.

2. La mise en place d'un système moderne d'information statistique a pour effet d'améliorer l'efficacité des travaux statistiques et de rationaliser la collecte des données auprès des services statistiques grâce à l'intégration des informations provenant de sources différentes. Cela permet donc de fournir aux consommateurs des informations plus nombreuses et de meilleure qualité. Toutefois, la prise en compte des travaux individuels dans un système d'information dépend de la capacité des statisticiens d'apporter des changements d'ordre culturel aux méthodes appliquées pour conduire des enquêtes et obtenir des informations synthétiques. De même que pour les systèmes de comptabilité nationale, le système d'information statistique constitue le cadre dans lequel s'inscrivent toutes les activités de réalisation des enquêtes et de traitement des données. D'une part, cela réduit l'autonomie du statisticien chargé d'une enquête statistique donnée, d'autre part, cela simplifie la conduite des enquêtes et facilite l'analyse des

¹ Établi par Enrico Giovannini, Chef statisticien de l'OCDE, et Alberto Sorce, ISTAT.

données, tâche impossible ou très onéreuse dans d'autres conditions. Outre les problèmes statistiques et technologiques que pose la construction d'un système d'information statistique, il est essentiel d'examiner et de régler les problèmes culturels et organisationnels connexes. Sinon, l'ensemble de l'opération pourrait très bien échouer.

3. Le présent document montre comment l'adoption d'un système d'information statistique a des répercussions sur l'organisation de l'Institut statistique national italien (ISTAT). Il comprend également des réflexions d'ordre général sur la transition d'une organisation "classique" à une organisation fondée sur la notion d'entrepôt de données.
